

**SEANCE DU 03/04/2023**

**DATE DE CONVOCATION : 28/03/2023**

**CONSEILLERS EN EXERCICE : 27**

**PRESENT(S)** : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Marie-Hélène AUBREE, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Ronan GUIBERT, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Magali POISSON-VANNIER

**PROCURATION(S)** : Laurent KERIVEL donne pouvoir à Yannick TRINQUART, Sylvie AGAËSSE à Christophe LERAY, Géraldine TRONCA à Bruno LEROY, Nicolas ELLEOUET à Loïc HERVOIR

**EXCUSE(S)** : Fabrice GAUBERT, Florence GOURMELEN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-François PLAIN

**Finances**  
**2023.04.007 BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE**

Le projet de budget primitif 2023 du budget Photovoltaïque est présenté au Conseil Municipal.  
Les dépenses et les recettes s'équilibrent par section comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>EXPLOITATION</b>	<b>9 424,86 €</b>	<b>9 424,86 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>11 442,64 €</b>	<b>11 442,64 €</b>

Au regard de l'équilibre des dépenses et des recettes proposé, le Conseil Municipal est invité à se prononcer, par section, sur le projet de budget primitif 2023 du budget Photovoltaïque.

Mme BERTHO, Adjointe aux Finances, fait part de l'avis de la commission Finances (réunion du 28/03/2023).

Vu l'avis de la commission Finances, réunie le 28/03/2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 24 voix pour, et 1 abstention (Magali POISSON-VANNIER),

- VOTE le budget primitif 2023 du budget Photovoltaïque
  - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
  - au niveau de l'opération pour la section d'investissement, avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3, et vote formel sur ces chapitres,

Le budget primitif s'équilibrant, tel que présenté dans la note de synthèse jointe à la présente délibération, et conformément au document budgétaire proposé, à :

- 9 424,86 € pour la section d'exploitation
- 11 442,64 € pour la section d'investissement

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Certifié exécutoire  
Mis en ligne le 14/04/23  
Le Maire Norbert Saulnier

